



PROCES-VERBAL Conseil communautaire Du 14 décembre 2022

Convoqué le 8 décembre 2022 le Conseil communautaire de la Communauté de communes Piège Lauragais Malepère s'est réuni à la salle Claude Nougaro à Bram, le mercredi 14 décembre à 18h00, sous la présidence de Monsieur le Président, André VIOLA.

Nombre de membres
en exercice : 62

votants : 35

pouvoirs : 10

Présents : Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Brice ASECIO, Bruno BERTRAND, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, Bernard BREIL, Régis BRUTY, Thierry CADENAT, André CATHALA, Pierre CAZAL, Jacques DANJOU, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Magali FRECHENGUES, José FROMENT, Jean-François IMBERT, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Jean-Christophe MARIO, Hélène MARTY, Éric MISSE, Christian OURLIAC, Aurélien PASSEMAR, Michel PUJOL, Gilles PORTES, Pascale RASTOUIL, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Absents et excusés : Loïc ALBERT, Régis CALMON, Serge CAZENAVE, Jean-Henry FARNE, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALLANT, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Bernard JUILLA, Didier MATTIA, Jean-Claude MAURETTE, Anne-Marie MAZIERES, Paul PAINCO, Benjamin PEYRAS, Roselyne RIOS, Françoise RODE, Floréal SOLER.

Ayant donné pouvoir : Sarah DANJOU à Jacques DANJOU, Jérôme DARFEUILLE à Aurélien PASSEMAR, Muriel DENUC GUICHET à Pascale RASTOUIL, Jean-Marc ESTREM à André VIOLA, Claudie FAUCON MEJEAN à André CATHALA, Florence FOURRIER à Thierry CADENAT, Maryse LALA-LAFFONT à Serge SERRANO, Alain ROUQUET à Magali FRECHENGUES, Florence SCIAU à Estelle VILESPY, Pierre VIDAL à Jean-Christophe MARIO.

Secrétaire de séance : Christian OURLIAC

N° Affaire	ORDRE DU JOUR DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU 14 DECEMBRE 2022
	Approbation du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2022
1	Communication des contrats et conventions pris par délégation
2	Décision modificative du budget principal
3	Décision modificative du budget assainissement
4	Décision modificative du budget eau
5	Décision modificative du budget office du tourisme
6	Ouvertures anticipées de crédits avant le vote du budget 2023 – budget principal et annexes
7	Demande de subvention de l'école des arts pour le projet « autour de la photographie »
8	Mise en place d'un règlement d'aide à l'immobilier d'entreprise
9	Vente de terrains zone d'activité économique intercommunale de Bram – AP109, AP110, AP111
10	Vente de terrains zone d'activité économique intercommunale de Bram AP112
11	Vente de terrains zone d'activité économique intercommunale de Bram AP107, AP 106, AP 117, AP 118, AP 122, AP 124, AP 123
12	Acquisition de l'emprise du chemin d'accès au poste de relevage de la Glorie (commune de Montréal)
13	Poursuite harmonisation des abonnements eau et assainissement et ajustement des parts variables
14	Avenant au contrat de délégation des services publics d'eau potable de Carlipa
15	Convention avec la société « SADE – Compagnie générale des exploitations du Languedoc Roussillon », pour le recouvrement de la redevance d'assainissement collectif et des taxes de la commune de Carlipa

16	Marché de téléphonie et réseaux
17	Projet de ZAC pour l'extension de la zone intercommunale d'activités du lauragais à Bram – Objectifs et modalités de la concertation préalable et la participation par voie électronique
18	Modification du tableau des effectifs
19	Fonds de concours aux communes- environnement

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 OCTOBRE 2022

A l'issue d'un vote à main levée, le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2022 est adopté à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 1 : COMMUNICATION DES CONTRATS ET CONVENTIONS PRIS PAR DELEGATION

Le conseil communautaire a pris acte.

AFFAIRE 2 : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRINCIPAL

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 3 : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET ASSAINISSEMENT

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 4 : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET EAU

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 5 : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET OFFICE DU TOURISME

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 6 : OUVERTURES ANTICIPEES DE CREDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2023 – BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 7 : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ECOLE DES ARTS POUR LE PROJET « AUTOUR DE LA PHOTOGRAPHIE »

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 8 : MISE EN PLACE D'UN REGLEMENT D'AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 9 : VENTE DE TERRAINS ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE INTERCOMMUNALE DE BRAM AP109, AP110, AP111

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 10 : VENTE DE TERRAINS ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE INTERCOMMUNALE DE BRAM AP112

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 11 : VENTE DE TERRAINS ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE INTERCOMMUNALE DE BRAM AP107, AP106, AP117, AP118, AP122, AP124, AP123

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 12 : ACQUISITION DE L'EMPRISE DU CHEMIN D'ACCES AU POSTE DE RELEVAGE DE LA GLORIE (COMMUNE DE MONTREAL)

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 13 : POURSUITE HARMONISATION DES ABONNEMENTS EAU ET ASSAINISSEMENT ET AJUSTEMENT DES PARTS VARIABLES

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 14 : AVENANT AU CONTRAT DE DELEGATION DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE DE CARLIPA

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 15 : CONVENTION AVEC LA SOCIETE « SADE – COMPAGNIE GENERALE DES EXPLOITATIONS DU LANGUEDOC ROUSSILLON », POUR LE RECOUVREMENT DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DES TAXES DE LA COMMUNE DE CARLIPA

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 16 : MARCHE DE TELEPHONIE ET RESEAUX

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 17 : PROJET DE ZAC POUR L'EXTENSION DE LA ZONE INTERCOMMUNALE D'ACTIVITES DU LAURAGAIS A BRAM – OBJECTIFS ET MODALITES DE LA CONCERTATION PREALABLE ET LA PARTICIPATION PAR VOIE ELECTRONIQUE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 18 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

AFFAIRE 19 : FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES- ENVIRONNEMENT

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 45 voix, contre : 0

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h40.

Le Président



André VIOLA

Le secrétaire de séance,

Christian OURLIAC